



L'ancienne citadelle de Château-Chalon polarise les vignobles et la contrée environnante. Son pittoresque et son intérêt historique en font l'un des «plus beaux villages de France».



Mur de 1,5 m de large, avec parement de pierre, dans le bois échuis au nord de la Décharge, formant une enceinte en U. D'origine indéterminée.



Murger sur la terrasses d'alluvions anciennes à Névy-sous-Scieille. Les du long travail des vignerons et agriculteurs locaux, qui, au fil des siècles, ont rendu ces terres productives.

RICHESSES DU PATRIMOINE ET DES PAYSAGES LIÉS AU PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Pittoreque de la citadelle perchée sur son éperon rocheux.

Belvédères remarquables au niveau des anciens habitats fortifiés de hauteur, dont le Gaillardon.

Multiples murets de pierre sèche, murs épais avec parement de pierre, murgers et las d'épierrement, lieux dits, qui portent la mémoire du site et peuvent enrichir des activités de découverte.



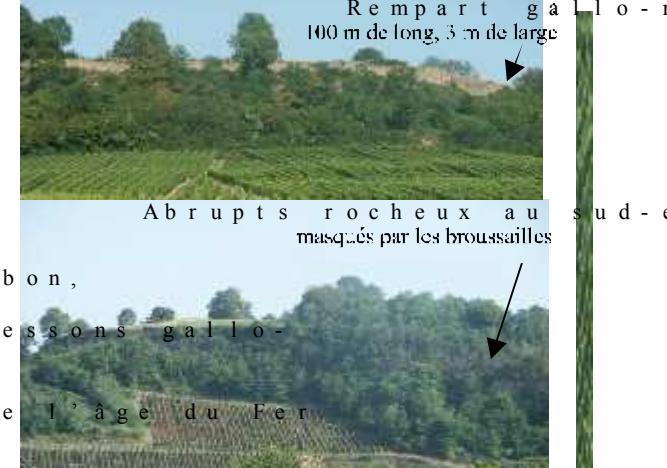
Lieu dit Vote-Roche, où ont été observés au 19^{me} siècle.



Lieu dit les Meules, sur une terrasse alluviale de la Fontaine Chambon, comportant de multiples tuileaux et tessons gallo-romains. Des prés préseruent ces vestiges des débuts probablement du II^e siècle.

Ancien habitat fortifié de hauteur du Gaillardon, à Menétruel, en cours de mise en valeur de Château-Chalon, à Menétruel-le-Vignoble.

Rempart gallo-romain
100 m de long, 3 m de large



Abrupts rocheux au sud-est masqués par les broussailles

BESOIN DE GESTION

Poursuivre les fouilles, éventuellement dans le cadre d'une animation propre à diversifier les attractions du site.

Poursuivre l'entretien des vestiges, par la coupe des broussailles et la consolidation des murs.

Éviter la destruction des vestiges, et notamment des pierriers qui subsistent au sein du vignoble. Ils témoignent de sa longue histoire.

Maintenir des prés ou bosquets dans les lieux d'intérêt archéologique au sein du vignoble.



Ancienne voie, réputée romaine, reliant le plateau à pâté menant à Château-Chalon en passant par la reculée de la Fontaine Chambon.

 Habitat fortifié de hauteur de Chalon, avec vestiges du Néolithique, de l'âge du Fer, romaine puis de l'époque qui marque encore le village perché actuel

 Habitat fortifié de hauteur, avec vestiges gallo-romains et du Moyen Âge

Nécropoles et cimetières mérovingiens

 Vestiges gallo-romains céramiques, fondations de constructions, sculptures, forge et four,  station routière fanum de Château Châtillon à Nevy, . .)

Néolithique et protohistorique (l'humus, abris sous roche)

 Voies antiques (chemin des Salines ou Grandes Charrières, voie de Château-Chalon à Poligny)

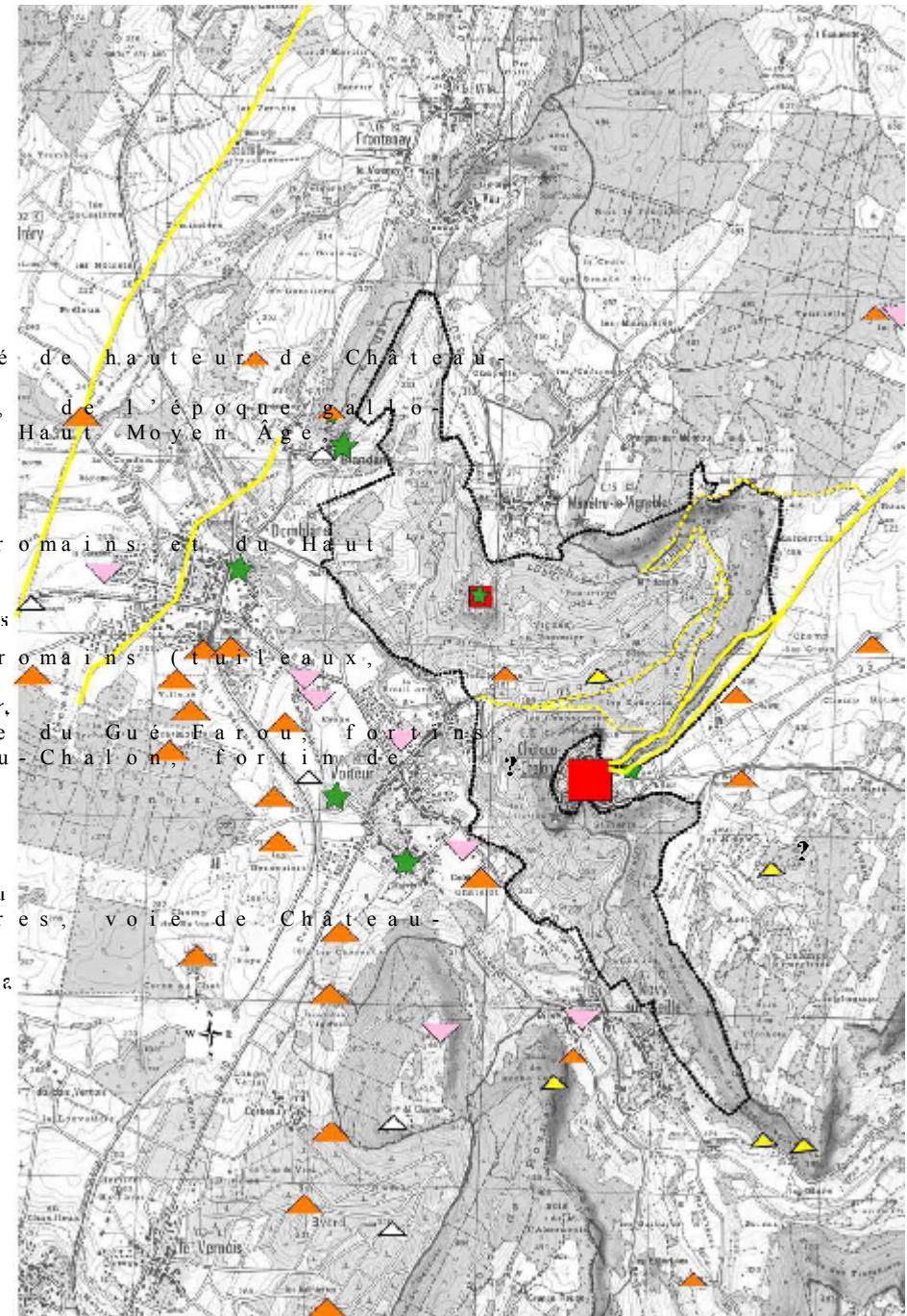
Voies de circulation identifiables par la toponymie (cf. étude l'onymie)

 Vestiges non datés (tombes, fortins)

Murs et pierriers d'origine indéterminée



?



*5° Un v i g n o b l e b i m i l l é n a i r e ,
m a r q u é p a r u n p e t i t p a t r i m ö n t s n i e è σ l u e r a l d i*

S o u r c e p h o t o s a é r i e n n e s d e 1 9 3 9 - c a r t e I G N d e 1 9 4 8 - V i n s e t v i g n o b l e s d e F r a n c e ,

La vigne est une composante fort ancienne de l'identité romaine. Pline l'Ancien le cite dans son Histoire naturelle. Il semblait déjà offrir une saveur particulière, que certains négociants tentaient de contrefaire. Interdit au 1^{er} siècle par l'empereur Domitien pour privilégier les grandes cultures céréalières nécessaires à l'armée romaine, il est à nouveau autorisé par l'empereur Probus au 3^{ème} siècle, dans le cadre des bonnes relations qu'entretenaient les Séquanes avec Rome. Développé sur les rives de la Seille, son produit constituant une monnaie d'échange avec les paysans du plateau, l'activité vitivinicole a donné lieu à une économie dynamique, encadrée par un règlement strict qui garantissait la qualité de la production (grande rigueur dans les cépages plantés et les dates de récoltes, ...). Il semblerait que l'essor du vignoble de Château-Chalon ait accompagné l'essor de l'abbaye de l'usage du cépage Savagnin est mentionné par un propriétaire de l'abbaye dans un document du 14^{ème} siècle. Mais l'origine de ce cépage, et donc des vins Jaunets protégés d'au Franche-Comté ayant été province de l'empire gallo-romain, une vigne sauvage locale ? Quoi qu'il en soit, le Vézelay a été fondé au 15^{ème} siècle.

Au 19^e siècle, avec le développement des voies de circulation, brutalement interrompu par l'invasion du phylloxéra vers 1895. Le vignoble passe alors de 19 381 ha à 7 915 ha. Replanté à l'heure de 11 000 ha grâce aux portes greffes américaines, il connaît une nouvelle récession avec la baisse de main d'œuvre occasionnée par la première guerre mondiale. Ainsi, la fin du siècle est marquée par un cours de reconquête.

Le vignoble comportait de multiples haies et arbres issus
En 1939, le vignoble apparaît entrecoupé de prés, vergers, bosquets et labours. De multiples haies et arbres isolés étaient disséminés au milieu des vignes. Celles-ci existaient à l'extreme de H. Bouchot gravissait la côte alpestre à l'ouest des vignes et les haies étaient au sud. Le saule, appelé localement aveucher, était répandu sur le coteau et peut encore être observé dans de rares haies ou dans la toponymie locale. Le pêcheur de vigne est une variété locale de coguassier (au port rabougris) étaient fréquents. Des broussailles recouvraient les secteurs très pentus et étaient pâturés au début du 19^e siècle. L'usage du cheval pour les travaux de la vigne nécessitait des exploitations polyvalentes et quelques écuries. La présence d'un lavoir exprime présentement un.
De multiples murets de soutènement en pierre sèche avaient été bâti dans les secteurs les plus pentus et les plus pierreux, au sud de diminuer les pentes et l'érosion des sols en ralentissant le ruissellement. De multiples murgers, amas de pierres pouvant correspondre soit à des tas d'épierrage soit à des tumulus ou autres vestiges, sont également mentionnés sur le cadastre napoléonien de 1826.

Des prés, des broussailles et des bois étaient maintenus aux points de résurgence de sources.
Le cours d'eau de la Fontaine Chambon était bordé d'arbustes et d'herbes hautes, les broussailles plus importantes apparaissant toutefois en arrière du cours d'eau, près du Moulin Dessus (moulin clairement mentionné sur la carte de 1948). A cette époque, des prés, haies, broussailles et bois peuvent également être observés le long des écoulements temporaires et des zones de résurgences au sol instable (ex : Puy St-Pierre, aux Portemier, dans le vallon Iva...).

Un secteur à dominante herbagère occupait le vallon de Benvallon du mont de Blondain, intégralement en prés. Des vignes ponctuées de haies et d'arbres épars, s'étendaient au niveau de la Source du Rosaire (des saules sont encore présents à cet endroit), et reliaient ce secteur au reste du vignoble, sans couverture arborée comme c'est le cas aujourd'hui.

Les villages en pied de côte étaient groupés, bien séparés. Ils étaient bordés de jardins potagers et de vergers. De vastes cultures céréalières s'étendaient sur les hautes terrasses de la Seille, contrastant avec les paysages morcelés des coteaux.

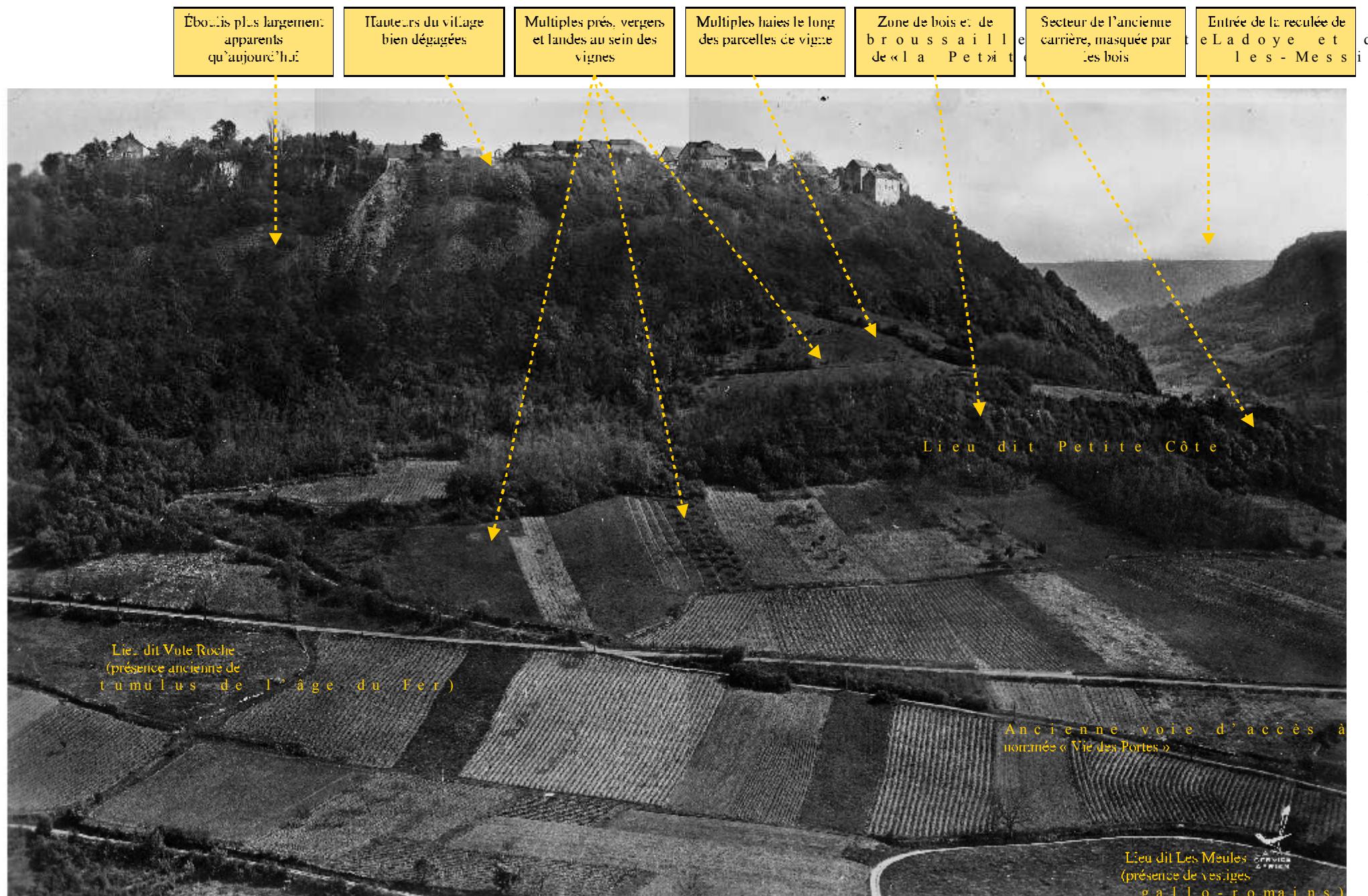
ATOUTS ET ENJEUX

Les évolutions économiques, militaires, sociales, religieuses, techniques, ... de ces deux derniers millénaires à Chalon. Des périodes de récession de la vigne alternent avec des périodes d'extension. Ce vignoble est le fruit d'une histoire. Il a été parlement « construit » par les communautés humaines au cours des siècles. Elles ont adapté le cépage aux qualités des sols, épierré les terres caillouteuses et formé des murgers, limité la pente et l'érosion par la construction de terrasses bordées de murets de soutènement en pierre sèche, planté des haies de saules et autres essences pour tenir la terre et assainir les sols humides, tiré parti des milieux trop humides, pentus ou pierreux en les vouant aux prés et pâturages, ... Elles ont diversifié les productions selon leurs besoins, plantant des vergers, des pêchers et des cognassiers épars au sein des vignes...

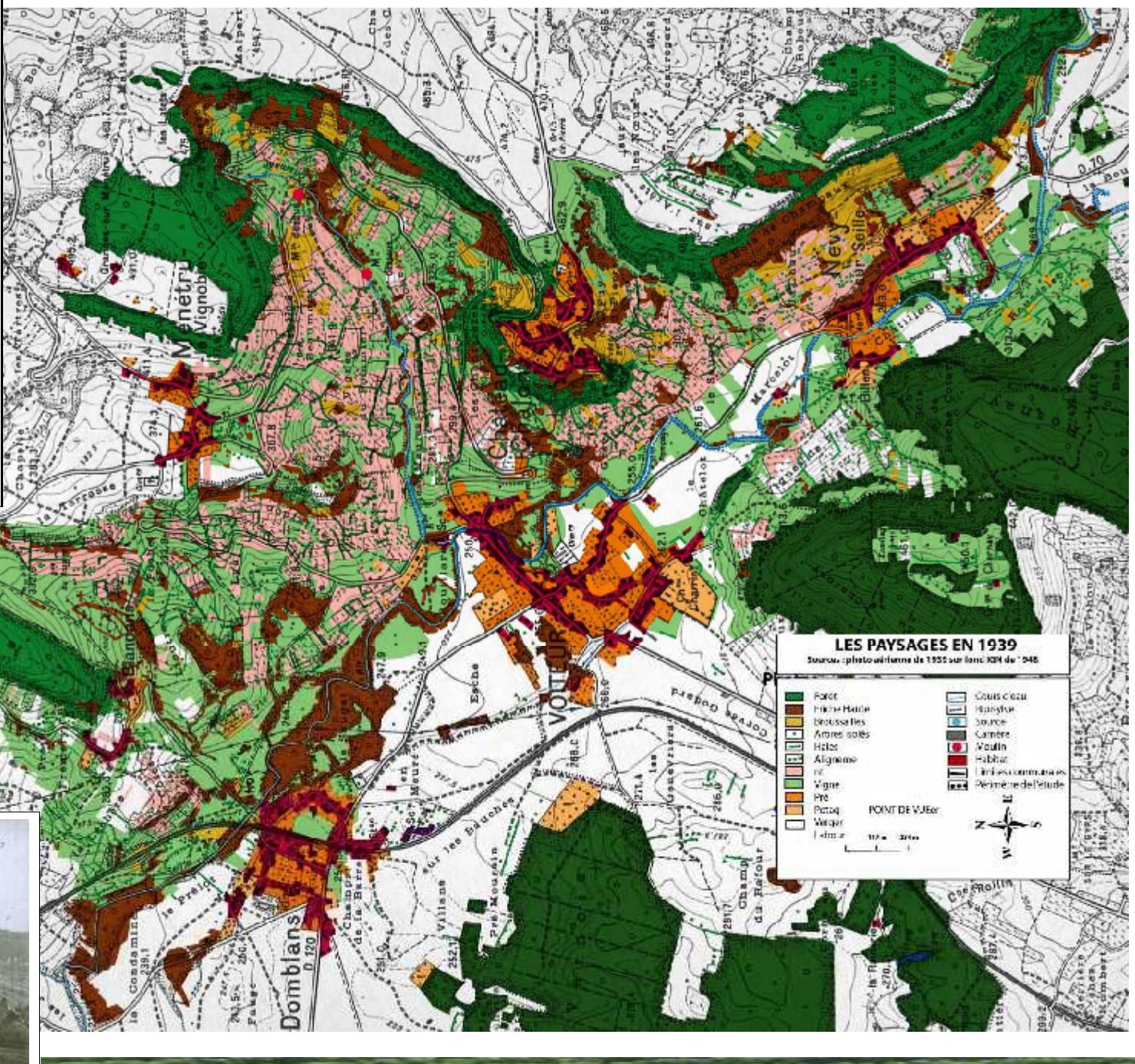
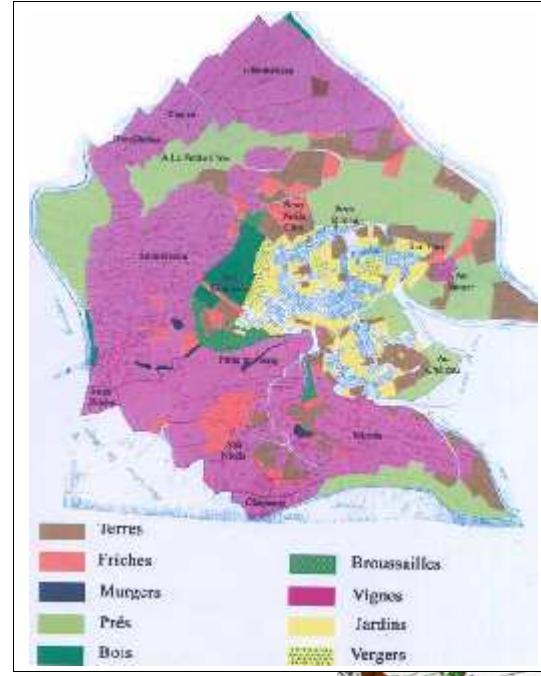
Ainsi, les paysages viticoles sont un patrimoine commun aux populations locales. Ils comportent une identité spécifique qui mérite d'être conservée aujourd'hui encore, et cela malgré l'évolution des techniques de culture, car l'identité du vignoble participe directement à sa notoriété et à son image de marque, au même titre que la forme du cavelin ou l'esthétique d'une étiquette.

BESOINS DE GESTION

DES SITES DE GESTION
Le contexte social et économique actuel de la production viticole nécessitent une rationalisation des exploitations : vignobles en grandes parcelles aisément mécanisables, absence de terrasses, murgers, arbres ou haies isolées susceptibles de gêner le travail des engins et de diminuer la production, d'où un nivellement du sol, un déblaiement des caillasses, une collecte des eaux de ruissellement, la coupe des arbres gênants, ... Il s'agit de veiller à ce que ces évolutions ne dénaturent pas l'identité spécifique du site du Château-Chalon. Des actions entreprises pour réhabiliter ou reconstruire des murets, maintenir ou replanter des arbres au sein du vignoble, ... De telles actions méritent d'être poursuivies et soutenues.



Carte postale ancienne mise à disposition par l'Office de Tourisme



Plan de gestion du site du Château-Chalon, proposé au classement - mai 2005 PageCom 20/20

- II -

LES ÉVOLUTIONS RÉCENTES : IMPACT, ENJEUX ET BESOINS DE GESTION



Les paysages du coteau tendent à se: rléqavrigne ed' u la forêt d'autre part

Au début du 20^{me} siècle, le coteau de Château-Chalon, près la majorité des surfaces cultivables, était entrecoupée de prés et de vergers, parfois de broussailles dans les zones les plus humides ou instables. Elle était parsemée d'une multitude d'arbres dispersés et de haies. Les forêts se limitaient aux plus fortes pentes du calcaire du Bajocien inférieur. Des prés et broussailles pâturees les ponctuaient, à chaque fois que les conditions de pentes et de sols le permettaient.

Après la seconde guerre mondiale, le vignoble du Château-Chalon, d'anciennes terres agricoles, mais également des terrains plus humides ou instables, autrefois maintenus en prés et broussailles, sont progressivement replantés. Les prés et vergers interstitiels, les arbres dispersés et les multiples haies, tendent à disparaître.

Parallèlement, la forêt s'étend sur l'ensemble des pentes les plus abruptes, ainsi qu'à leur base et sur le petit replat de mi-pente sous les falaises de Château-Chalon. L'épaisseur des prés humides qui le longeaient n'étaient plus pâturés, ni fauchés. L'un des deux moulins qui utilisaient la force motrice de l'eau de la Fontaine d'habitation et paysagères actuelles, il est

Le vignoble résiste mieux à la déprise agricole

Alors que la Surface Agricole Utilisée diminue de 10% dans le canton de Voiteur, les surfaces viticoles augmentent de 21% entre les recensements agricoles de 1979 et de 2000 (+ 25% pour les cinq communes concernées par le Site du Château-Chalon). La diversité du site du Château-Chalon, notamment celles GR59D, où la friche progresse.

La viticulture contribue à l'enrichissement de paysages ouverts, riches en perspectives. Elle représente une source d'emplois importante pour les petites communes de Nevy notamment) et contribue grandement à l'animation des villages et à leur dynamisme économique. Les communes de Domblans et de Voiteur ont des structures d'emplois davantage orientées vers l'industrie, l'artisanat et les services.

Un vallon herbagier s'est maintenu dans le nord du site

Le vallon de Blandans a été maintenu jusqu'à présent en prés. Les vignes, encore présentes en 1939 dans la partie amont du vallon, sont actuellement cultivées en maïs. La vigne progresse toutefois au lieu dit la Poche. Elle pourrait, à l'avenir, s'étendre davantage dans le vallon.

Le coteau à l'est de Château-Chalon et ses environs

Située à un quart d'heure de Lons-le-Saunier et de l'autoroute A39, les environs de Château-Chalon apparaissent dans les recensements de population de 1990 et de 1999, la population s'est accrue dans les villages bordant le site du Château-Chalon, de même que dans l'ensemble de la Seille (16%). Cet accroissement, particulièrement important à Domblans, se traduit par une extension des zones urbaines, et parallèlement, par un réécoulement des zones naturelles et agricoles qui séparent nettement les villages des uns des autres. Ces évolutions sont particulièrement perceptibles à partir des belvédères du site. Château-Chalon et Menétruel, ponctuées, ont conservé un caractère patrimonial et logements de Château-Chalon et les deux tiers des

ATOUTS ET ENJEUX

Face aux évolutions socio-économiques important que la structuration globale des paysages, ainsi que les éléments à la base de son identité et de ses traits, soient conservés, même si certaines modifications sont inévitables.

BESOINS DE GESTION

Il s'agit donc d'être vigilant par rapport à certaines transformations de l'usage du sol, de façon à conserver l'organisation globale des espaces :

- la vigne peut reconquérir l'ensemble des zones AOC, à condition d'y maintenir un patrimoine arboré et un petit patrimoine rural satisfaisant (arbres dispersés ou ligne de vergers, haies, prés, terrasses et murets de soutènement, murgers, bosquets);
- les cours d'eau et ruisseaux intermittents s'accompagnent de zones humides, dont le linéaire de prés, scules et ripisylve, structure les paysages du coteau ; il est conservable d'en conserver le tracé ;
- les terrains instables donnent lieu à des pratiques culturelles adaptées, qui en soulignent le caractère (rang de vigne parallèle à la pente, plantation de haie, ou maintien de prés ou bosquets, ...); ces pratiques révèlent les caractéristiques des milieux naturels ;
- la mise en valeur des éperons qui forment des promontoires structurants dans le paysage, méritent d'être poursuivies par le dégagement de leurs abords ;
- la présence de forêts doit être maintenue sur les pentes les plus fortes, en veillant toutefois à ce que des éléments caractéristiques de la géomorphologie locale soient dégagés (pieds des falaises, éboulis, arêtes rocheuses) ; il est particulièrement souhaitable de maintenir la forêt en limite de plateau, lorsqu'elle masque quelque hangar agricole ;
- la structuration des paysages le long de la vallée de la Seille est particulièrement sensible, parce depuis les belvédères du site ; le maintien de coupures vertes non bâties entre les villages serait souhaitable.

2004



ÉVOLUTION DES PAYSAGES DE CHÂTEAU-CHALON PERCUS DEPUIS LE GAILLARDON À MENÉTRU

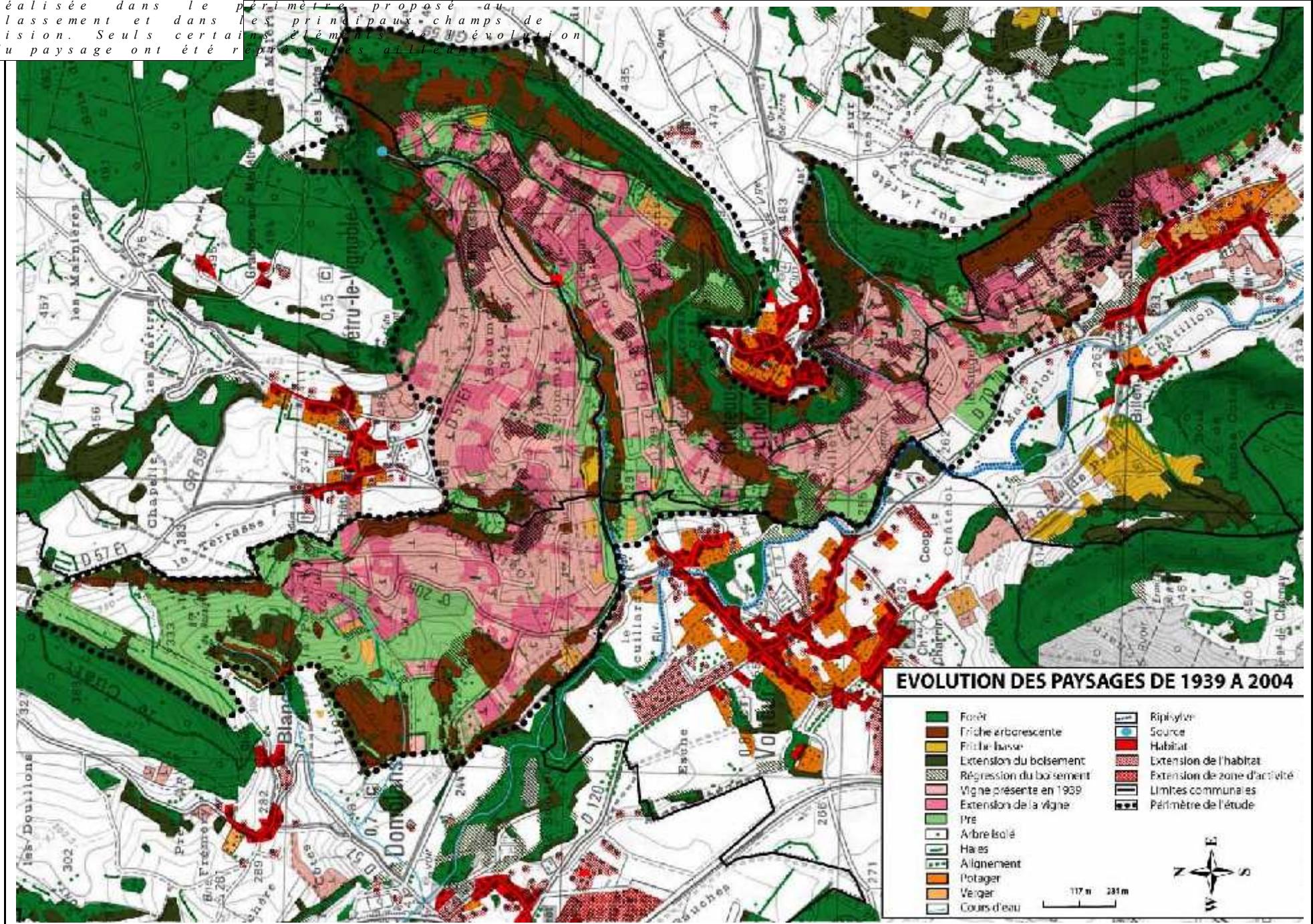
- 1 - Le village perché de Château préserué. Sa façade externe a peu évolué. Les actions de réhabilitation sont en cours.
- 2 - Les éboulis et arrêtes rocheux partiellement reconquis par des boisements naturels.
- 3 - Les anciennes terrasses à début du 20^e siècle, ont été abandonnées aux boisements. L'ancienne haie semble avoir donné naissance à un cordon forestier de plus haute taille.
- 4 - Les anciens vergers sont soit plantés de vigne.
- 5 - Un ancien sentier sinuieux pierre, a été rectifié en chemin d'exploitation rectiligne, plus adapté au passage des engins.
- 6 - Une zone de murgers sur rés. a été remplacée par une grande parcelle de vigne.
- 7 - De multiples haies ont été coups.
- 8 - Un certain nombre de parcelles de vigne.

BESOINS DE GESTION

De structure paysagères très morcelée il y a seulement une cinquantaine d'années, le paysage tend à se répartir en deux catégories d'usage du sol : la forêt et la vigne. Si l'extension de la vigne ne pose pas fondamentalement problème, car elle permet de reconquérir des terres en friche, abandonnée par l'agriculture, la suppression de la totalité de son patrimoine arboré, des prés et vergers interstitiels, pose problème. Les paysages trop uniformisés perdent une partie de leurs attraits. Durant ces cinquante dernières années, les principales transformations de l'usage du sol ont été les suivantes :

- la transformation de prés, friches, vignes ;
- l'évolution de prés ou arborescents suite à leur abandon agricole.

REMARQUE L'analyse a été essentiellement réalisée dans le périmètre proposé au classement et dans les principaux champs de vision. Seuls certains éléments de l'évolution du paysage ont été représentés ailleurs.



Évolution de la population selon le RGP 1999

	1968	1975	1982	1990	1999	Evol 1990/1999
Château	Chalon	1182	160	156	153	- 2 %
Domblans		525	615	726	733	+ 14 %
Menétruel	Le - Vign.	127	125	138	138	stable
Nevy/Seille		274	238	239	238	+ 3 %
Voiteur		724	719	731	713	- 1 %
CCCHS		4 393	4 473	5 113	5 481	+ 6 %

Logements vacants et résidences secondaires selon le RGP 1999

	Logements vacants			Résidences secondaires		
	nombre en 1999	% par rapport à logts totaux	évolution entre 90 et 99	nombre en 1999	% par rapport à logts totaux	évolution entre 90 et 99
Château	Chalon	11,7 %	stable	28	25,2 %	+ 33,3 %
Domblans	9	2,5 %	+ 2,5 %	16	4,4 %	- 2,3 %
Menétruel	Le - Vign.	3,4 %	- 5 %	26	29,9 %	+ 52,9 %
Nevy/Seille		5	3,6 %	30	21,4 %	+ 3,4 %
Voiteur		14	3,5 %	72	18,2 %	+ 35,8 %

Date d'achèvement des logements selon le RGP 1999

	Avant 1915		De 1915 à 1948	De 1949 à 1967	De 1968 à 1974	De 1975 à 1981	De 1982 à 1989	1990 à 1999
	nombre	% logt tot						
Château	Chalon	87 %	0	1	2	1	3	7
Domblans		100	28 %	25	37	51	57	57
Menétruel	Le - Vign.	61 %	9	1	5	11	3	5
Nevy/Seille		77	56 %	9	14	6	9	17
Voiteur		211	53 %	23	28	29	38	32
CCCHS		1394	49 %	118	156	220	381	274
								323

Nombre d'agriculteurs selon le RGP 1999

	Agriculteurs	Ouvriers agricoles	Total emplois	% emp agr sur tot emp
Château	Chalon	2	52	31 %
Domblans		4	356	2 %
Menétruel	Le - Vign.	8	60	21 %
Nevy/Seille		16	92	17 %
Voiteur		12	300	5 %
CCCHS		144	2532	7 %

Évolution des surfaces plantées en vigne (RGA 2000)

	1979	1988	2000
Château-Chalon	33	43	
Domblans	15	9	1
Ménétru-le-Vignoble	35	46	
Nevy Scelle	28	28	12
Voiteur	34	28	52
Canton Voiteur	278	304	336

A TOUTS ET ENJEUX

La présence de la vigne valorise incontestablement les paysages du coteau. Cette activité agricole reste économique et plus tenué actuellement. Elle entretient des paysages ouverts remarquables, indispensables aux attraits de la Communauté de Communes des Coteaux de la Haute Scille.

L'histoire rurale du site du paysage, grâce à ses multiples terrasses, murs de soutènement de pierre sèche et murgers, par la présence de pêcher de vigne, de cognassier et de haies de saules (avencier), de quelques prés, vergers et friches d'herbes. Ces éléments du paysage ont fortement diminué depuis une soixantaine d'années, mais quelques viticulteurs y semblent attachés, veillant à maintenir ou à réimplanter des arbres épars, ces haies de saules et des murs de pierre sèche. Le vignoble semble s'affranchir plus « aisément » ces contraintes naturelles : des milieux humides sont plantés de vigne, des terrasses de mi-pente sont envahies par les éléments qui confèrent au site est important d'en conserver les principaux aspects, même si une réadaptation aux contraintes viticoles actuelles est nécessaire.

BESOINS DE GESTION

L'impact paysager du travail de la vigne ne résulte pas tant des pratiques culturales que des aménagements et transformations annexes : création de chemins et d'ouvrages hydrauliques en béton, modification d'un abri de vigne, modification de la topographie, transformation de prés et de bois en vigne, coupe d'arbres.

Certaines évolutions apparaissent souhaitables, comme la plantation de fruitiers dans des tournières et sur des talus impropre à la culture de la vigne, comme la mise en place d'une haie de saule dans un site trop humide ou instable, ou comme la recréation de terrasses et murets de soutènement. D'autres apparaissent plus préjudiciables, quant elles entraînent la disparition du patrimoine rural sans compensation en un lieu adapté.

Il est souhaitable que l'extension de la vigne dans les zones AOC s'accompagne d'une mise en valeur du patrimoine rural, en maintenant en place ce qui est compatible avec les pratiques culturales, en déplaçant quelque peu ce qui gêne (replantation d'un arbre dans un délaissé, légère transformation d'une terrasse ou de son accès, ...). Il s'agit de veiller à ce que les aménagements nécessaires s'intègrent harmonieusement au coteau viticole, et à ce qu'ils valorisent le site et son histoire (ex : murs appareillés avec soin, avec des pierres de qualité).

Le vignoble du Château-Chalon est en expansion

Depuis 25 ans, ce vignoble a progressé d'une centaine d'hectares. Seul le vignoble de Domblans a régressé de façon importante. Certains prés et vergers, mais aussi, des broussailles et friches arborées, ont été replantés de vigne.

La création de l'AOC Côtes modifiée le 24/03/1993 et la décret du 29/05/1936 modifié le 6/06/1998, ont contribué à la relance de la filière viticole.

Le vignoble est en expansion. Le patrimoine arboré est évidemment dans une lente adaptation entre le développement des vignobles et la dégradation des sols. Les terrasses bordées de murets de soutènement en pierre sèche permettent de réduire l'érosion des sols, en atténuant la pente, en fractionnant les flux de ruissellement par les interstices entre les pierres et la roche. Les haies, hautes et étroites, selon les anciens, qui apprécient les sols humides, favorisaient la retenue et l'assèchement des marais, facilement instables et gorgées d'eau. Les tiges d'osier (avencier), souples et ramifiées, servaient à lutter contre les envahissements de vigne. Les acacias des broussailles crochues fourraient les échelles de vigne. Les érables, plus instables et dévastateurs étaient remplacés par les bruyères, qui ont pu se développer avec la polyculture. Le travail de la vigne recourrait à la force animale des bœufs et des chevaux. Les herbages interstitiels avaient donc toute leur place dans le paysage. La production de fruits complétait la production de raisin. Les fruitiers au port rabougri, qui ne faisaient pas d'ombre aux vignes proches, étaient appréciés : pêcher de vigne, cognassier selon une variété locale rebougrie. Le noyer était fréquent, surtout le long des routes et sur des « tournières ». Repulsif pour les mouches, il offrait un ombrage agréable pour les chevaux de trait. Leur fruit servait également de monnaie d'échange au temps de l'abbaye.

Les défrichements, surtout ceux liés à l'exploitation des vignobles, ont détruit la plupart des terres. L'appellation Château-Chalon a dominé dans le sud-ouest jusqu'à l'arrivée des vignobles de Chalon, Domblans, Ménétru et Nevay. Les rendements ne peuvent excéder 50 hl/ha, et le nombre de pieds à l'hectare doit être au moins égal à 5000. Le type de taille exigé est le même que pour l'AOC Côtes du Jura. Mais les sucs peuvent être supérieurs, appellation chaque année, après examen des parcelles par la commission de « contrôle des vignes » et du rendement.

Le savagnin, un cépage emblématique de Château-Chalon, réapparaît nécessairement depuis les années 1970. Le savagnin s'accommode de toutes les terres riches, mais il ne produit un vin remarquable, qui a fait sa renommée, que dans les marais bleus ou schistes du Lias ou du Bajocien. Il apprécie les sols calcaires et siliceux, qui accumulent la chaleur et réfléchissent les rayons solaires. Les expériences ont démontré que les sols à 450 mètres d'altitude, lui sont favorables. Les plants ont un enracinement profond, atteignant plus difficilement les sols « feuilletés » des marais. Le mûrissement du savagnin est tardif. Il était récolté au moins deux mois après la Toussaint, actuellement en octobre.



Parcelle en friche, actuellement transformée en vigne.



Quelques vergers subsistent au sein du vignoble.

Les talus peuvent être traités de diverses façons :

- maintien d'un couvert d'herbe (fauchée)
- création d'un mur et de soutènement
- plantation de quelques arbres particuliers au site du Château-Chalon (peuplier, érable, saule, avencher).



IMPACT PAYSAGER DE LA CULTURE DE LA VIGNE

IMPACT LIÉ À L'EXTENSION DE LA VIGNE

Elle est bénéfique au site, par l'ouverture des paysages qui l'accompagne. Mais elle pose problème lorsqu'elle s'accompagne d'une disparition totale du patrimoine rural (murets et murgers, patrimoine arboré, terrasses agricoles, ...).

IMPACT LIÉ AUX PRATIQUES

Les différentes façons de conduire la vigne influent peu sur la qualité des paysages. Au contraire, elles soulignent fréquemment des particularités du sol et de la topographie, et révèlent ainsi la nature des milieux.



Diverses pratiques culturelles peuvent être observées, en vue de limiter l'érosion des sols :

- un couvert herbacé; sur l'ensemble de la surface
- un couvert herbacé d'un rang sur deux; afin de protéger le sol au
- le maintien de la terre à nue, en grosse motte afin de favoriser l'i



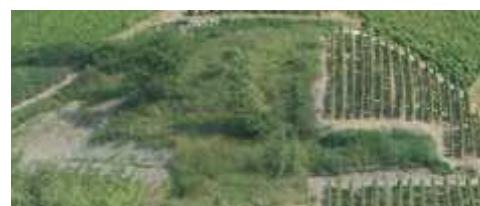
Sur les terres les plus petites ou instables, les rangs de vignes sont plantés parallèlement à la pente, et non perpendiculairement, comme cela est nécessaire pour la mécanisation du travail.



BESOINS DE GESTION

La conduite de la vigne fait partie de la gestion courante du fond rural, à l'initiative du viticulteur.

Mais les pratiques qui nuisent au patrimoine rural ont un impact sur l'intérêt culturel de la côte, son attrait touristique. Des compromis seraient à élaborer, afin de permettre le travail du viticulteur tout en conservant les éléments significants du paysage.



La plantation de scules (appelées localement avenchers) a été tentée sur cette parcelle humide et instable, afin que leurs racines retiennent la terre et absorbent l'eau des marécages utilisés autrefois.